

# LE PRODUIT MIXTE DE LA SOCAMUT : un double avantage !

Depuis juillet 2011, la SOCAMUT (filiale de la SOWALFIN) propose aux très petites entreprises et aux indépendants établis en Wallonie un outil qui facilite le financement de leurs projets. Ce produit est appelé « produit mixte » car il combine une garantie sur un crédit bancaire et un prêt complémentaire de la SOCAMUT. Le processus est extrêmement simple : l'entreprise ou l'indépendant qui sollicite un crédit bancaire de maximum 25.000€ pourra bénéficier d'une garantie automatique de 75% sur ce crédit de la part de la SOCAMUT. L'entrepreneur aura, en plus, la possibilité d'obtenir un prêt subordonné de la SOCAMUT, ce prêt étant limité à 50% du crédit bancaire (donc 12.500€ maximum).

La grande nouveauté du produit mixte, c'est son caractère automatique : la banque ne doit pas obtenir d'accord préalable de la SOCAMUT pour accorder le financement. Elle s'engage simplement à en informer la SOCAMUT qui confirme la garantie à la banque et contacte alors l'entrepreneur afin de signer la convention de prêt et de libérer les fonds. Le produit mixte peut intervenir pour des

besoins de financement divers (aménagements, achat de matériel, trésorerie,...) et à tous les stades de la vie de l'entreprise (lors de la création d'une nouvelle activité ou la reprise d'une activité existante et, bien entendu, aussi, plus tard, dans le cadre de sa croissance).

L'entrepreneur qui en fait la demande peut ainsi obtenir jusqu'à 37.500 € de financement, de manière rapide et sans démarche complexe. Le produit mixte permet, par ailleurs, à la banque de partager son risque avec la SOCAMUT.



LE FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR.

## Mémoire de Patrimoine : de nouveaux clients grâce à l'aide de la Socamut

Mémoire de Patrimoine, une société basée à Mons, a pour activité l'expertise dimensionnelle 2D/3D. Celle-ci est mise au service des architectes, des bureaux d'études, des administrations du patrimoine, des archéologues, des conservateurs de musées, etc.

« Nos relevés d'architecture s'appuient sur la technologie du laser-scanner. Elle permet de numériser les bâtiments, les monuments historiques, les sites archéologiques, les objets d'art,... avec rapidité et grande précision », indique Olivier Pêtre, Administrateur délégué.

A partir des données numériques obtenues par les lasers-scanners, Mémoire de Patrimoine génère les représentations 2D des objets numérisés : plans, coupes, élévations, orthophotos, etc. « A partir des relevés numériques, nous réalisons aussi les modèles 3D des bâtiments, des sites ou des objets numérisés », dit-il encore. Il est également possible

d'analyser la structure : « la densité et la précision de nos relevés numériques permettent d'établir des images en couleurs qui traduisent les déformations d'un ouvrage ».

Enfin, les modèles 3D peuvent être animés, cela permet de les explorer à travers des visites virtuelles programmées ou en temps réel, ou matérialisés par impression 3D, stéréolithographie, frittage laser, ou usinage.

## Un financement qui tombe à pic !

Olivier Pêtre a rencontré son partenaire, Jean-Pierre Godefroid, par hasard, en Turquie. « Il travaillait dans le graphisme 3D et moi dans le financier », explique Olivier Pêtre. « La complémentarité de nos expériences et de nos profils était idéale pour créer une société, ce qu'on a fait en novembre 2009 ».

Par la suite, les deux administrateurs ont eu connaissance de la Socamut via un de leurs partenaires, IMBC (Invest Mons Borinage-Centre), qui a investi dans le capital de Mémoire de Patrimoine.

« Ils ont un ancrage local fort, c'est une aide précieuse pour s'y retrouver dans les subsides, etc. ».

Finalement, « nous avons reçu un crédit d'investissement de 25.000 € via une banque, garanti par la Socamut, et la moitié (12.500 €) directement de la Socamut », raconte Olivier Pêtre.

« Ce financement nous a permis d'investir dans des logiciels graphiques 3D, du matériel photographique de précision mais aussi d'acquérir de nouveaux clients. C'est tombé à pic car nous en avions besoin ! Ce genre de financement aide aussi à éviter la faillite quand les clients ne payent pas à temps », souligne l'administrateur.

Gilles Syenave

Pour plus d'informations sur le produit mixte de la SOCAMUT, consultez : <http://www.socamut.be/produit-mixte>

